

CONSORT NT

Société Anonyme

Immeuble CAP Etoile
58, boulevard Gouvion de Saint Cyr
75017 Paris
R.C.S Paris 389 488 016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Exelmans

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39

CONSORT NT

Société Anonyme

Immeuble CAP Etoile
58, boulevard Gouvion de Saint Cyr
75017 Paris
R.C.S Paris 389 488 016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société CONSORT NT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CONSORT NT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 9.6 « Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ❖ concernant l'information des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil

Signé électroniquement le 04/06/2021 par
Stephane Dahan



Stéphane DAHAN

CONSORT NT

58 Bd Gouvion-Saint-Cyr
75017 PARIS

Exercice clos le : 31/12/2020

APE :

SIRET : 389 488 016

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

États financiers	4
Bilan consolidé.....	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
Variations des capitaux propres	7
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Principes, règles et méthodes de consolidation	9
1. Conventions comptables générales	9
2. Date de clôture de l'exercice	9
3. Utilisation d'estimations	9
4. Changement de méthode et comparabilité des exercices	9
5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées	9
6. Information sectorielle.....	10
7. Variation du périmètre de consolidation	10
8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises	10
9. Règles et méthodes comptables	11
Notes annexes sur les postes du bilan	16
10. Détail des écarts d'acquisition (goodwill).....	16
11. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	16
12. Immobilisations financières et titres mises en équivalence	17
13. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	18
14. Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	18
15. Variation des capitaux propres consolidés	18
16. Provisions	19
17. Engagements de retraite et avantages similaires.....	19
18. Dettes financières	19
19. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation.....	20
20. Notes annexes sur les impôts différés.....	20
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	21
21. Chiffre d'affaires.....	21
22. Autres produits d'exploitation.....	21
23. Achats consommés	22
24. Charges externes	22
25. Impôts et taxes	22

26.	Charges de personnel	23
27.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23
28.	Produits financiers	23
29.	Charges financières.....	23
30.	Produits exceptionnels.....	23
31.	Charges exceptionnelles	24
32.	Impôts sur les résultats et preuve d'impôts	24
Autres Informations.....		25
33.	Rémunérations des commissaires aux comptes.....	25
34.	Rémunération des dirigeants.....	25
35.	Transactions entre parties liées.....	25
Evénements significatifs postérieurs à clôture.....		26

États financiers

Bilan consolidé

Données en K euro	Notes	Clôture	Ouverture
Ecart d'acquisition	10		
Immobilisations incorporelles	11	378	88
Immobilisations corporelles	11	1 437	1 931
Immobilisations financières	12	552	560
Actif immobilisé		2 367	2 579
Clients et comptes rattachés	13	32 585	35 738
Impôts différés - actif	19	65	97
Autres créances et comptes de régularisation	13	19 083	24 270
Disponibilités	14	23 014	10 798
Actif circulant		74 748	70 903
Total Actif		77 115	73 483
Capital		1 761	1 761
Primes liées au capital		565	565
Réserves		23 293	21 919
Résultat net (Part du groupe)		3 716	5 357
Capitaux propres (part du groupe)		29 336	29 603
Intérêts minoritaires		201	187
Provisions et impôts différés	16	776	866
Provisions		776	866
Dettes financières	18	10 615	8
Fournisseurs et comptes rattachés	19	7 110	7 277
Autres dettes et comptes de régularisation	19	29 078	35 542
Dettes		46 802	42 827
Total Passif		77 115	73 483

Compte de résultat consolidé

Données en K euro	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires	21	135 598	147 757
Autres produits d'exploitation	22	1 531	2 824
Produits d'exploitation		137 129	150 582
Achats consommés	23	(12 297)	(11 776)
Charges externes	24	(14 378)	(15 312)
Impôts et taxes	25	(4 323)	(3 966)
Charges de personnel	26	(98 926)	(110 294)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27	(1 295)	(1 231)
Charges d'exploitation		(131 218)	(142 579)
Résultat d'exploitation		5 911	8 003
Produits financiers	28	29	22
Charges financières	29	(1)	(25)
Résultat financier		28	(3)
Résultat courant des entreprises intégrées		5 938	8 000
Produits exceptionnels	30	344	39
Charges exceptionnelles	31	(1 356)	(903)
Résultat exceptionnel		(1 011)	(864)
Impôts sur les résultats	32	(1 196)	(1 756)
Résultat net des entreprises intégrées		3 731	5 380
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 731	5 380
Intérêts minoritaires		14	23
Résultat net (Part du groupe)		3 716	5 357
Résultat par action (2.201.225 actions)		1,69	2,43

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Données en K euro	2020.12	2019.12
Résultat net total des entités consolidées	3 731	5 380
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	602	1 036
Variation de l'impôt différé	48	106
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		(23)
Marge brute d'autofinancement	4 380	6 500
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 447	(974)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	5 827	5 526
Acquisitions d'immobilisations	(260)	(724)
Réduction des autres immobilisations financières	11	33
Cessions d'immobilisations		24
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(249)	(667)
Émissions d'emprunts	10 600	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 962)	(3 962)
Variation nette des concours bancaires	7	8
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	6 645	(3 954)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(6)	8
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	12 217	913
Trésorerie : ouverture	10 798	9 885
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode / Juste valeur		
Trésorerie : clôture	23 014	10 798

Variations des capitaux propres

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
2018.12	1 761	565	19 168		15	8 073	28 184	164
Affectation du résultat N-1			8 073			(8 073)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						5 357	5 357	23
Ecart de conv. - Effet de change					24		24	
2019.12	1 761	565	21 881		39	5 357	29 603	187
Affectation du résultat N-1			5 357			(5 357)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						3 716	3 716	14
Ecart de conv. - Effet de change					(22)		(22)	
2020.12	1 761	565	23 275		17	3 716	29 336	201

Faits caractéristiques de l'exercice

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées. L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La crise sanitaire Covid-19a eu des conséquences très importantes sur l'activité durant l'exercice. La baisse du chiffre d'affaires du groupe imputable à la crise sanitaire est de l'ordre de 10%.

Le groupe a bénéficié de 2 832 K€ de remboursement de chômage partiel et a obtenu un PGE de 10 600 K€ auprès de pool bancaire en octobre 2020.

Au 31 décembre 2020, le groupe n'a aucune dette dont les échéances ont été reportées.

Principes, règles et méthodes de consolidation

1. Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

2. Date de clôture de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée identique. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

4. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

6. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

7. Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes au 31 décembre 2020 :

Sociétés	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
CONSORT NT, ESN 389 488 016, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris (société mère)			
CONSORT FRANCE, ESN 418 827 655, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	100,00	100,00
CONSORT R&D, ESN 430 195 271, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	90,00	90,00
CONSORT MAROC, 5 rue Fidouzi, Casablanca, Maroc	IG	100,00	100,00
CONSORT ITALIA, Via Brigata Lupi, 6, Bergamo, Italie	IG	100,00	100,00

Il n'y a pas eu d'autres variations de périmètre sur l'exercice 2020.

La société Consort Italia est en sommeil.

8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

9. Règles et méthodes comptables

9.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Logiciel	3 ans
Construction décomposées	11 à 45 ans
Installation générale et agencement divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

9.2. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle. Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (cf note 10), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

9.3. Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

9.4. Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

9.5. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

9.6. Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

Prestations de services, Contrats à long terme.

Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

9.7. Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

9.8. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

9.9. Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

9.10. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

9.11. Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

Une provision est constituée depuis 2015 sur un seul contexte d'infogérance spécifique dont les contrats de travail des salariés ont été transférés dans le cadre d'un accord soumis à l'Unité Territoriale de la DIRECTTE du Tarn par lequel les contrats de travail ont été repris avec leur ancienneté. Le montant de cette provision dans les comptes est de 112 milliers d'euros €.

Pour les autres salariés, le groupe ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière ou complément de retraite dans ses comptes sociaux.

Cette dette latente n'est pas provisionnée dans les comptes consolidés.

En application de la recommandation ANC n°2013-02 cet engagement est estimé à 1 839 milliers d'euros € au 31 Décembre 2020 et repose sur les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation = 1.60 %
- Age de départ à la retraite = 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- Convention collective = Syntec
- Table de mortalité = INSEE 2011-2013
- Taux de turnover = entre 0% et 60 % en fonction du statut et de l'âge du salarié
- Taux de charges sociales : 42 %

9.12. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et également leur importance ;
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité significative.

9.13. Crédit d'impôts recherche

Les crédits d'impôt Recherche du groupe sont comptabilisés dans le poste « subventions d'exploitation ». D'un montant de 720 000 € dans les comptes de 2020, ce crédit d'impôt concerne des dépenses engagées en 2020.

9.14. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat consolidés sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes annexes sur les postes du bilan

10. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	905	905						
Amortissements des écarts d'acquisition	(905)	(905)						
Valeur nette								

11. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions brevets et droits similaires brevets licences	1 305	1 621	316				
Immobilisations incorporelles en cours	12	21	9				
Immobilisations incorporelles	1 317	1 642	325				
Constructions	1 483	1 483					
Autres immobilisations corporelles	5 912	6 088	181		(5)		
Immobilisations corporelles en cours							
Immobilisations corporelles	7 395	7 571	181		(5)		
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 712	9 213	506		(5)		

Dont immobilisations en crédit-bail :

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Dotations	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements concessions brevets & droits similaires	(1 229)	(1 264)	(35)				
Immobilisations incorporelles	(1 229)	(1 264)	(35)				
Amortissements des constructions	(873)	(909)	(35)				
Amortissements des autres immobilisations corp	(4 591)	(5 225)	(637)		3		
Immobilisations corporelles	(5 464)	(6 133)	(672)		3		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(6 693)	(7 397)	(707)		3		

Dont immobilisations en crédit-bail :

Amortissements des immobilisations incorporelles

Amortissements des immobilisations corporelles

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Données en K euro	Brut	Amortissement	Provision	Net
Ouverture	1 317	(1 229)		88
Augmentation (Inv. Emp)	325			325
Dotation		(35)		(35)
Clôture	1 642	(1 264)		378

Données en K euro	Brut	Amortissement	Provision	Net
Ouverture	7 395	(5 464)		1 931
Augmentation (Inv. Emp)	181			181
Dotation		(672)		(672)
Diminution (Cess. Remb.)				
Effet de change et réévaluation	(5)	3		(2)
Clôture	7 571	(6 133)		1 437

12. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv. Emp)	Diminution (Cess. Remb.)	Variation de la Situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts								
Dépôts et cautionnements versés	560	552	3	(11)		(1)		
Immobilisations financières	560	552	3	(11)		(1)		
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	560	552	3	(11)		(1)		

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Données en K euro	Brut	Provisions	Net
Ouverture	560		560
Augmentation (Inv. Emp)	3		3
Diminution (Cess. Remb.)	(11)		(11)
Clôture	552		552

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Données en K euro	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	552			552
Créances - Actif immobilisé	552			552

13. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Données en K euro	Brut	Dépréciat.	Clôture	Brut	Dépréciat.	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	1		1	14		14
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	32 913	(329)	32 584	36 058	(333)	35 725
Clients et comptes rattachés	32 913	(329)	32 585	36 071	(333)	35 738
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	643		643	1 149		1 149
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 364		1 364	1 086		1 086
Impôts différés - actif	65		65	97		97
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	11		11	11		11
Comptes courants - part < 1an	16 388		16 388	21 496		21 496
Autres créances - part < 1an	159	(26)	133	61	(26)	35
Charges constatées d'avance - part < 1 an	544		544	451		451
Autres créances et comptes de régularisation	19 175	(26)	19 149	24 393	(26)	24 367
Total	52 088	(355)	51 733	60 464	(359)	60 105

Commentaires :

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois, à l'exception du poste clients douteux.

14. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Données en K euro	Ouverture	Clôture
Disponibilités	10 798	23 014
Trésorerie active	10 798	23 014
Trésorerie à court terme	10 798	23 014
Trésorerie à long terme	(8)	(15)
Trésorerie nette	10 790	23 000

15. Variation des capitaux propres consolidés

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
2018.12	1 761	565	19 168		15	8 073	28 184	164
Affectation du résultat N-1			8 073			(8 073)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						5 357	5 357	23
Ecart de conv. - Effet de change					24		24	
2019.12	1 761	565	21 881		39	5 357	29 603	187
Affectation du résultat N-1			5 357			(5 357)		
Distribution/ brut versé			(3 963)				(3 962)	
Résultat						3 716	3 716	14
Ecart de conv. - Effet de change					(22)		(22)	
2020.12	1 761	565	23 275		17	3 716	29 336	201

Commentaires :

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0.54 % ont été mises à la disposition du public sur Euronext Access.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

16. Provisions

Données en K euro	Ouverture	Clôture	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges - part < 1 an	695	619	312	(387)			
Autres provisions pour charges - part < 1 an	143	112		(30)			
Impôts différés - passif	29	44			(1)		16
Provisions et impôts différés	866	776	312	(417)	(1)		16

17. Engagements de retraite et avantages similaires

Les engagements pour retraite déterminés suivant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié s'établissent à 1 839 K€ au 31 décembre 2020.

18. Dettes financières

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an		10 600	10 600				
Concours bancaires (dettes)	8	15	7				
Intérêts courus non échus - passif							
Emprunts et dettes financières	8	10 615	10 607				

Dont immobilisations en crédit-bail :

Emprunts et dettes financières

19. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Données en K euro	Ouverture	Clôture
	6 215	5 626
Dettes fournisseurs - part < 1 an	6 215	5 626
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sociales - part < 1 an	15 633	16 172
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	10 046	9 103
Etat - impôts sur les bénéficiaires - part < 1 an	35	13
Comptes courants groupe - part < 1 an	8 658	1 989
Dettes s/ acquis. d'actifs - part < 1 an	78	327
Autres dettes - part < 1 an	17	181
Avoirs à établir	1 062	1 484
Produits constatés d'avance - part < 1 an	1 075	1 293
Autres dettes et comptes de régularisation	36 604	30 562
Total	42 819	36 187

Commentaires :

Toutes les dettes fournisseurs, sociales et fiscales ont une échéance inférieure à 12 mois.

20. Notes annexes sur les impôts différés

Donnée en kilo euro	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Variation de taux d'intérêt	Autres variations
Impôts différés - actif	97	65	(38)					6
Impôts différés - passif	29	44	10		(1)			6
Valeur nette d'impôt différé	69	22	(48)		1			(1)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	146	104	(38)					(4)
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(14)	(14)						
Valeur nette par catégorie	155	113	(38)		(1)			(4)

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

21. Chiffre d'affaires

Données en K euro	2020.12	2019.12
Ventes de marchandises		
Production vendue de services	5	2
Produits des activités annexes	99 972	101 086
Chiffre d'affaires	35 621	46 669
	135 598	147 757

Commentaires :

Le Chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France et réparti en pourcentage de la façon suivante :

Libellé	CA
Répartition sectorielle	
Banque	
Industrie, Retail & Services	30,50%
Télécom & Médias	29,50%
Energie	22,50%
Assurance & Santé	7,60%
Public	9,40%
	0,5%
Répartition pour offre	
Infrastructures	
Solutions	76,60%
	23,40%

22. Autres produits d'exploitation

Données en K euro	2020.12	2019.12
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		32
Reprise sur provisions d'exploitation	725	1 388
Rep./Dépr. sur actif circulant	72	162
Transferts de charges d'exploitation	333	322
Autres produits	378	577
Autres produits d'exploitation	23	343
	1 531	2 824

Commentaires :

Le poste subvention d'exploitation représente majoritairement un crédit d'impôt recherche pour 720 000€.

23. Achats consommés

Données en K euro	2020.12	2019.12
Achats de marchandises	(1)	(1)
Achats d'études et prestations de services	(11 731)	(10 899)
Autres achats	(166)	(352)
Achats non stockés de matières et fournitures	(399)	(524)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.		
Achats consommés	(12 297)	(11 776)

24. Charges externes

Données en K euro	2020.12	2019.12
Sous-traitance	(6 208)	(5 225)
Locations immobilières et charges locatives	(3 082)	(3 048)
Locations mobilières et charges locatives	(419)	(380)
Entretien et réparations	(372)	(489)
Primes d'assurances	(129)	(115)
Autres services extérieurs	(11)	(11)
Personnel détaché et intérimaire	(744)	(943)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(896)	(1 361)
Publicité, publications, relations publiques	(176)	(215)
Transport	(70)	(62)
Déplacements, missions et réceptions	(950)	(2 030)
Frais postaux et frais de télécommunications	(202)	(145)
Frais bancaires	(142)	(99)
Autres charges externes	(153)	(474)
Autres charges	(824)	(714)
Charges externes	(14 378)	(15 312)

25. Impôts et taxes

Données en K euro	2020.12	2019.12
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 786)	(1 349)
Autres impôts et taxes	(2 537)	(2 617)
Impôts et taxes	(4 323)	(3 966)

26. Charges de personnel

Données en K euro	2020.12	2019.12
Rémunérations du personnel	(70 162)	(78 391)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(27 026)	(30 092)
Autres charges de personnel	(1 738)	(1 812)
Charges de personnel	(98 926)	(110 294)

Libellé	2020	2019
Effectif salarié moyen	1 908	2 055
Effectif productif + staff à la clôture de l'exercice (1)	2 048	2 124

(1) Dont 176 sous-traitants et intérimaires au 31 décembre 2020 contre 134 au 31 décembre 2019.

27. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Donnée en kilo euro	2020.12	2019.12
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(35)	(107)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(672)	(684)
Dot. aux provisions d'exploitation	(259)	(107)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(329)	(333)
Dotations d'exploitation	(1 295)	(1 231)

28. Produits financiers

Données en K euro	2020.12	2019.12
Gains de change sur opérations financières	4	
Autres produits financiers	25	22
Produits financiers	29	22

29. Charges financières

Données en K euro	2020.12	2019.12
Charges d'intérêts	0	(7)
Pertes de change sur opérations financières	(1)	(18)
Charges financières	(1)	(25)

30. Produits exceptionnels

Données en K euro	2020.12	2019.12
Produits de cession d'immo. incorp.		24
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	344	15
Produits exceptionnels	344	39

31. Charges exceptionnelles

Données en K euro	2020.12	2019.12
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 303)	(588)
VNC des immo. incorp. cédées		
VNC des immo. corp. cédées		()
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(53)	(315)
Charges exceptionnelles	(1 356)	(903)

Commentaires :

Les charges exceptionnelles sont décomposées de la manière suivante :

Libellé	K€
Indemnités de départ aux salariés	984
Régularisation coûts sociaux sur exercices antérieurs	155
Amendes et contravention	
Honoraires	65
Frais liés à la Covid-19	99

32. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Données en K euro	2020.12	2019.12
Impôt sur les bénéfices		(1 382)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 869)	(1 649)
Impôts différés	(48)	(106)
Carry-back	721	1 382
Impôts sur les résultats	(1 196)	(1 756)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Données en K euro	
Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	4 913
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28,00%
Impôt théorique	(1 376)
Effets des différences de base	146
Effets des différences de taux	26
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	7
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(1 196)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(1 196)

Taux effectif d'impôt 24,34%

Autres Informations

33.Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 86 K€ et se décompose comme suit :

- Honoraires afférents à la certification des comptes : 86 K€
- Honoraires afférents aux autres services : Néant

34.Rémunération des dirigeants

La rémunération totale des organes de Direction (convention de mandat de direction avec la S.A.S Consort Group) s'est élevée, en 2020 à 2 767 K€.

35.Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Evénements significatifs postérieurs à clôture

Evènements postérieurs à la clôture concernant le Covid-19

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. La société n'anticipe pas, à ce stade, de difficultés à poursuivre son activité au cours des 12 prochains mois et au-delà.

Brexit

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne ouvre une période de transition, de négociation et par voie de conséquences, d'incertitudes au plan macro-économique. Toutefois, l'implantation des activités du Groupe n'entraîne pas d'exposition à une baisse d'activité et à des risques financiers.